Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 octobre 2026

CCI de Vaucluse : le Pays d'Arles et la Région prennent les commandes

C'était un secret de polichinelle, la mise sous tutelle de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse est désormais officiellement actée.

L'arrêté de dissolution (voir pages 100 et 101) a été signé le vendredi 30 janvier par Jacques Witkowski, le nouveau préfet de Région. Il a ensuite été publié ce lundi 2 février au recueil des actes administratifs de l'Etat de la région Paca. Selon cet arrêté, l'assemblée générale de CCI 84 (mais aussi son bureau et sa présidence) n'exercent plus aucune fonction au sein de l'organisme consulaire.

Cette décision a été prise suite à la démission (entre les 10 décembre et 7 janvier derniers) de 22 des 32 membres de cette assemblée de la CCI 84 élue lors du scrutin consulaire de novembre 2021.
Plus de la moitié des élus étant démissionnaires, le préfet de région s'est donc vu dans l'obligation de procéder à « la dissolution de l'assemblée générale de la chambre, à la mise en place d'une commission provisoire chargée de gérer les affaires courantes et à l'organisation sous six mois de nouvelles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 octobre 2026

élections. »

Mise en place d'une commission de 4 membres
Dans l'attente de l'installation de cette nouvelle assemblée générale et d'un nouveau bureau, le préfet de région a désigné une commission provisoire afin d'expédier les affaires courantes au sein de la chambre vauclusienne. Elle est constituée de 4 membres.

Stéphane Paglia, président de la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles et membre de la CCI région Provence-Alpes-Côte d'Azur, sera le président et l'ordonnateur de cette commission.
Alors que les rapports délétères entre les soutiens à Gilbert Marcelli, le président de la CCI 84, et leurs opposants démissionnaires ont mis une nouvelle fois la Chambre vauclusienne dans une situation ubuesque, Stéphane Paglia semble avoir le profil idéal pour ramener un peu de sérénité au pays des Tuche. Président d'une CCI voisine ayant le même profil que celle de Vaucluse, il affiche déjà une parfaite connaissance d'un territoire économique similaire au sien en de nombreux points.

> « La commission rendra des comptes mensuellement aux services de l'Etat. »
>
> *Jacques Witkowski, préfet de Région Paca*

La commission provisoire est ensuite aussi composée de Daniel Margot, président de la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, Richard Hemin, ancien membre de la CCI 84, patron du Grand Café Barretta à Avignon et l'un des chefs de file des élus démissionnaires, ainsi que Cédric Ribeiro, ancien membre de l'assemblée.
Ce dernier, véritable expert-comptable au sein du cabinet vauclusien Adezio dont il est gérant associé, est désigné trésorier par le préfet de région. Elu initialement sur la liste UP-Medef 84 avant de rejoindre la majorité actuelle, Cédric Ribeiro est certainement le membre le plus compétent et le plus neutre pour assurer la mission qui lui a été confiée.

Dans tous les cas, si cette « commission provisoire est autorisée à prendre les mesures nécessaires à l'expédition des affaires courantes » elle devra « rendre compte mensuellement aux services de l'Etat » et tout particulièrement à la « Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités », explique le préfet de Région.

Quels dossiers en haut de la pile ?
La tutelle aura plusieurs dossiers sensibles à traiter rapidement. Tout d'abord la reprise de l'école Nextech et le restaurant Quai des saveurs qui ont particulièrement cristallisé la contestation des opposants à l'équipe dirigeante sortante.

Cependant, le sujet le plus brûlant pour la commission provisoire est sans conteste le renouvellement de la DSP (Délégation de service public) de l'aéroport d'Avignon-Provence dont la gestion était jusqu'alors

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 1 octobre 2026

confiée par la Région Sud à la CCI de Vaucluse.
Cette DSP devant être renouvelée avant la fin de l'année, les acteurs économiques locaux (syndicats patronaux et collectivités locales tout particulièrement) s'inquiètent désormais que le Vaucluse perde la main sur cette infrastructure aéroportuaire regroupant près de 400 emplois sur les 180 hectares du site. Nombre d'entre eux annoncent déjà qu'ils seront extrêmement vigilants sur ce dossier et commencent à se mobiliser sur le dossier.

Autre sujet délicat à régler pour l'équipe assurant la tutelle de la CCI 84, la suite de la procédure de licenciement pour raisons disciplinaires entamée par la CCI de région à l'encontre du directeur général actuel de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse.

CCI de Vaucluse : 'Bienvenue chez les Tuche'